Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500895-20251201-2025043-DE

Département
ILLE-ET-VILAINE
Commune
LA COUYERE

N° 2025043

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Couyère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil à l'étage, sous la Présidence de Madame Jacqueline SOLLIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/11/2025

Présents : Mme SOLLIER Jacqueline, M. BRILLET Louis, M. LUCAS Antoine, M. LUNEL Arsène, M. BARRE Roger, M. MARTINS Jérôme, Mme GUERIF Martine, M. DUVAL Guillaume
Absents excusés : Mme DEGREMONT Anaïs, M. HEUDIARD Bruno

Secrétaire : Mme GUERIF Martine

DEVIS CLOCHES EGLISE :

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'entreprise CORNILLE-HAVARD intervient annuellement pour l'entretien des cloches de l'église et a demandé à la commune que différents travaux soient réalisés, à savoir :

- le remplacement de la réceptrice-minuterie du cadran de l'église,
- la mise aux normes du câble d'alimentation électrique qui doit être séparé en deux câbles : un câble de puissance et un câble de télécommande.

Monsieur LUNEL, 2ème Adjoint, présente les deux devis pour ces réparations. Le montant total s'élève à 1 621, 40 € HT, soit 1 945.68 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour la réalisation des travaux sur les cloches et autorise Madame le Maire à signer les devis.

Le Maire,
Jacqueline SOLLIER